

SOURDUN : UN PROJET D'INTERNAT D'EXCELLENCE PUBLIC PROFIL DE POSTE PROFESSEURS

<http://www.internat-sourdun.fr>

PROJET PÉDAGOGIQUE

Régi par l'article 34 de la loi d'orientation, l'établissement est un internat, ayant le statut d'établissement public national. Il accueille des élèves boursiers ne présentant pas de difficultés scolaires majeures, au niveau collège, lycée et CPGE : PCS-SI et Économique et Commerciale option économique.

L'internat d'excellence de Sourdun repose sur un projet pédagogique et éducatif global de formation du citoyen autour de 3 notions : ouverture et partenariat, pratiques sportives et culturelles, accompagnement personnel et professionnel de chaque élève.

Ce projet pédagogique unique nécessite un engagement constant et déterminé des adultes dans sa nécessaire évolution et sa mise en œuvre par tous les acteurs.

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Du point de vue de sa discipline

- L'internat d'excellence public de Sourdun a pour vocation de mettre au service de la réussite de chaque élève les solutions originales les mieux adaptées.
- Établissement expérimental. Les enseignements seront prioritairement organisés en fonction du niveau des élèves notamment en langues. Au lycée, les enseignements de discipline pourront être communs à toutes les séries de baccalauréat. Le travail en groupes de besoins est privilégié.
- Les évaluations sont inscrites dans l'emploi du temps des élèves (4 heures hebdomadaires) en dehors des heures de cours, Elles sont communes à chaque niveau. Le calendrier des interrogations écrites et des devoirs sur table est communiquée aux élèves pour chaque trimestre.
- Les équipements pédagogiques sont complets dans un établissement totalement rénové. Les TICE permettant l'accès aux ressources numériques, le travail collaboratif entre tous et l'utilisation d'outils interactifs (tableaux numériques, laboratoires de langues) sont privilégiés.
- Le travail interdisciplinaire, par des interventions parfois en binôme, sera préparé par des temps de concertation en dehors des temps d'enseignement.

Du point de vue de l'établissement

- Les professeurs ont en charge un atelier d'accompagnement éducatif et une étude encadrée.
- Le service de documentation et d'information notamment dans l'acquisition des apprentissages de la recherche documentaire et de l'éducation à l'orientation travaille étroitement avec chacune des disciplines.
- Plusieurs domaines d'enjeux éducatifs majeurs seront privilégiés : éducation à l'orientation et éducation aux médias.
- L'organisation d'activités et de sorties culturelles est au cœur du projet : scènes nationales de Sénart, Marne-La-Vallée, Opéra National de Paris, salle Saint Ayoul de Provins.
- Les horaires disciplinaires sont redéployées pour assurer des opérations pédagogiques à l'échelle de l'établissement ou de plusieurs classes en s'affranchissant des contraintes d'emploi du temps.

Ce projet nécessite de la part de chaque professeur d'avoir la vision la plus large possible de la place de sa discipline dans l'action pédagogique, d'en porter le rayonnement en dehors des heures de cours dans l'établissement et de travailler en associant avec tous les types de personnels de l'établissement.

Rayonnement et ouverture

L'ouverture est un axe majeur du projet d'établissement de l'internat d'excellence, les équipes pédagogiques seront en lien avec :

- des réseaux de lycée : les lycées du bassin de Melun-Provins, les lycées expérimentaux de l'académie de Créteil autour de l'IEP de Paris, le réseau des établissements d'excellence de l'académie de Créteil.
- des établissements d'enseignement supérieurs : universités et grandes écoles dans le cadre de l'éducation à

l'orientation.

- le corps d'inspection pour une réflexion didactique permanente
- les organisations professionnelles et les entreprises.
- les fédérations, fondations, institutions et associations culturelles et sportives.
- internat, les équipes pédagogiques seront en lien continu avec les parents d'élèves.
- des établissements étrangers : participation des professeurs de toutes les disciplines au suivi et à la visite des élèves.

Ce projet nécessite de la part des professeurs une capacité d'organisation et de mise en œuvre d'actions avec des partenaires extérieurs.

CONDITIONS MATÉRIELLES

L'internat est situé à 1h15 de Paris à 3 km de Provins.

Les bâtiments et les installations sont implantés dans un parc de 18 hectares.

Les professeurs peuvent bénéficier à titre gracieux d'un logement d'hébergement temporaire.

Facilités d'accueil (pavillons) pour des personnels qui souhaitent s'implanter avec leur famille

Établissement classé APV

Espaces enseignants : bureaux, salles spécifiques dédiées aux disciplines.

NATURE DE L'ENGAGEMENT

Adhésion sur les principes du projet initial et les modalités définies dans le présent texte.

Enseignement possible à tous les niveaux de classe de la 6ème au post-bac.

Sauf cas exceptionnel, l'engagement est fixé pour une durée minimale de 3 ans et une présence dans l'établissement de 4 jours.

Modulation des emplois du temps en lien avec le projet d'établissement

PROFIL ATTENDU

Comme tous les personnels, les professeurs ont le goût du travail en équipe sans marque particulière du statut de chacun des acteurs.

Ils ont manifesté dans leur pratique professionnelle une capacité à monter ou à négocier des projets avec l'extérieur, un grand sens de l'initiative pédagogique, une culture de l'efficacité et du résultat avec l'acceptation inhérente de l'incertitude et des échecs, une capacité à se remettre en cause, à redéfinir méthode et comportement en fonction des résultats observés.

Enfin, ils considèrent la notation d'abord comme un élément de motivation des élèves.